

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 5 JANVIER 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 5 janvier à 20 H, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 15 – Présents : 15

Secrétaires de séance : Patricia THERY et Daniel CASASSUS

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2008 a été approuvé à l'unanimité.

A l'ordre du jour :

1) SYDER / PVR (Participation pour Voirie et Réseaux)

En cas de demande d'extension ou de renforcement de réseaux électriques pour des constructions nouvelles, et afin d'éviter à la commune de supporter l'ensemble du coût de ce type de travaux, il convient de prendre une délibération générale de Participation pour Voirie et Réseaux, qui permettra, pour chaque cas particulier, de refacturer une partie du montant des frais engagés.

Accord unanime pour adopter cette délibération.

2) Brigades Vertes

Les Brigades Vertes s'appellent désormais « **Rhône Insertion Environnement** », association qui emploie des personnes en difficulté et qui a pour mission l'entretien des chemins, talus, élagage des végétaux,.. du domaine public.

La commune emploie ces brigades 4 semaines par an, fournit les repas de midi et verse une indemnité de 40 euros par jour pour l'équipe.

Il convient d'acter le changement de nom de l'association, de signer le contrat d'offre de service proposé et de transmettre, pour le 15 janvier, le plan des travaux pour l'année 2009

Accord unanime

3) Avenant n°1 / LEFORT - Local Technique

La suppression d'une tranche de travaux entraîne une diminution de coût par rapport au devis initial à hauteur de 2 558 € H.T.

Accord unanime pour cet avenant

4) Caserne des Pompiers.

La cérémonie d'inauguration du nouveau centre d'intervention de Liergues/Jarnioux/Pouilly le Monial aura lieu vendredi 9 janvier 2009 à 14 heures, en présence de M. Michel MERCIER, Sénateur et Président du Conseil Général

Les pompiers organisent une journée Portes Ouvertes samedi 10 janvier de 9 h à 12 h

4) Informations et questions diverses.

Taux d'aide aux communes

Le taux pour 2009 fixé par le Conseil Général du Rhône s'élève à 35 % au lieu de 45 % en 2008

Ancienne usine Favrot

Les lots au Pilon n'ayant pas été tous vendus, il convient de contacter des établissements bancaires pour de nouvelles offres de prêts.

Site Internet

Des devis ont été proposés par les Sociétés DAODITU, ROUGE VERT et AJC COM, variant de 2 890 à 4 400 € HT sur 1 an. Après étude des offres, il est proposé de confier cette mission à la société DAODITU, dont la prestation est la plus intéressante.

Accord unanime

Rénovation du parquet de la salle des fêtes

Suite aux intempéries du 1^{er} novembre dernier, une déclaration de sinistre a été déposée auprès des assurances et une partie des réfections sera prise en charge. Plusieurs devis doivent être rapidement demandés pour le remplacement du sol par du parquet, carrelage ou revêtement plastique.

Prévision de travaux pour les budgets à venir

Il est demandé à la commission des travaux qu'un descriptif de travaux soit réalisé en vue de la demande de devis pour inscrire les projets suivants dans les budgets futurs :

- la réfection du toit de l'école et le changement des huisseries.
- la fermeture des ouvertures de la chapelle Ste Catherine et rencontre avec l'Architecte.
- le changement des portes et fenêtres de la maison communale

Syndicat d'assainissement de Pont Sollières

Il a été rappelé à la commune l'utilité de lancer une enquête publique sur le schéma d'assainissement afin de valider ce document. M. le Maire répond que cette enquête sera lancée après que la commune ait rectifié l'ancien schéma.

Stèle près de la fontaine du parc municipal

Question de plusieurs conseillers sur le bien-fondé de la pose d'une « stèle japonisante » sur l'emplacement de la fontaine de la salle des fêtes. Le Dojo de Gleizé, dirigé par M. BARROT avait apposé un drapeau autorisé par le conseil, en contrepartie d'une participation à l'entretien de la dite fontaine.

A prévoir :

- Au viaduc, remplacement d'un spot d'éclairage.
- Remplacement d'un couvercle de bouche à clé dans la ruelle de la chapelle.
- Réunion de la commission culture

Prochaine réunion du Conseil Municipal, Lundi 2 février 2009 à 20 H

Fin de la séance à 22 h 00